



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° : 2017-CC-08-104

Compte-rendu de la
délégation d'attribution

L'an deux mille dix-sept, le mercredi huit novembre, à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise se sont réunis dans la salle des fêtes à Chamant, commune membre, sur convocation qui leur a été adressée par le Président, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoient, s'agissant d'un EPCI comptant une commune de 3500 habitants et plus, aux dispositions pertinentes du même code relatives au fonctionnement du Conseil Municipal des communes de cette catégorie.

Siégeaient à l'Assemblée,

**SEANCE
DU 8 NOVEMBRE 2017**

NOMBRE DE DELEGUES

en exercice : 48

présents : 39

votants : 48

DATE DE CONVOCATION

27 OCTOBRE 2017

**Secrétaire de séance :
Benoît CURTIL**

- * Monsieur BASCHER Jérôme, (Président de la séance)
- * Monsieur BATTAGLIA Alain (Pontarmé)
- * Madame BENOIST Magalie (Senlis)
- * Madame BOCQUE Véronique (Thiers sur Thève)
- * Monsieur CARRARA Jean-Jacques (Rully)
- * Monsieur CHARRIER Philippe (Chamant)
- * Monsieur CLERGOT Maurice (Senlis)
- * Monsieur CORNU Patrice (Montépilloy)
- * Monsieur CURTIL Benoît (Senlis)
- * Monsieur de la BEDOYERE Jean-Marc (Raray)
- * Monsieur DELLOYE Marc (Senlis)
- * Monsieur DUBREUCQ PERRUS Bertrand (Senlis)
- * Monsieur DUMOULIN François (Courteuil)
- * Madame EECKHOUT Marie-Paule (Borest)
- * Monsieur FROMENT Daniel (Montlognon)
- * Madame GAUVILLE HERBET Cécile (Fleurines)
- * Madame GORSE CAILLOU Isabelle (Senlis)
- * Monsieur GUALDO Philippe (Senlis)
- * Madame JAUNET Christel (Aumont)
- * Monsieur JEUDON Didier (Thiers sur Thève)
- * Monsieur LEFEVRE Sylvain (Senlis)
- * Madame LELEU DELVAI Isabelle (Fleurines)
- * Monsieur LESAGE William (Chamant)
- * Monsieur L'HELGOUALC'H Philippe (Senlis)
- * Madame LOISELEUR Pascale (Senlis)
- * Madame LOZANO Michelle (Mont l'Evêque)
- * Madame LUDMANN Véronique (Senlis)
- * Monsieur MELIQUE Jacky (Fleurines)
- * Monsieur MENEZ Yves (Ognon)
- * Madame MIFSUD Florence (Senlis)
- * Monsieur NOCTON Laurent (Villers Saint Frambourg)
- * Madame PALIN SAINTE AGATTHE Martine (Senlis)
- * Monsieur PATRIA Alexis (Fontaine Chaalis)
- * Monsieur PESSE Luc (Senlis)
- * Monsieur PRUCHE Francis (Senlis)
- * Madame PRUVOST BITAR Véronique (Senlis)
- * Madame ROBERT Marie Christine (Senlis)
- * Monsieur ROLAND Dimitri (Barbery)
- * Madame SIBILLE Elisabeth (Senlis)

Pouvoirs :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse) à Laurent NOCTON (Villers Saint Frambourg)
- * Monsieur DERODE Jean-Louis (Senlis) à Francis PRUCHE (Senlis)
- * Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé) à Alain BATTAGLIA (Pontarmé)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis) à Pascale LOISELEUR (Senlis)

- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis) à Philippe CHARRIER (Senlis) le 01/12/2017
 * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines) à Jacky MELLIQUE (Fleurines) le 01/12/2017
 * Monsieur PLASMANS Marc (Rully) à Jean-Jacques CARRARA (Rully) le 01/12/2017
 * Madame REYNAL Sophie (Senlis) à Bertrand DUBREUCQ PERUS (Senlis) le 01/12/2017
 * Madame TEBBI Fadhila (Senlis) à Véronique PRUVOST BITAR (Senlis) le 01/12/2017

Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée pour cause d'absence, le(s) conseiller(s) communautaire(s) qui suit(vent) :

- * Monsieur ACCIAI Maxime (Brasseuse)
- * Monsieur DERODE Jean-Louis (Senlis)
- * Monsieur GRANZIERA Gilles (Pontarmé)
- * Monsieur GUEDRAS Daniel (Senlis)
- * Madame LEBAS Nathalie (Senlis)
- * Monsieur MARECHAL Guillaume (Fleurines)
- * Monsieur PLASMANS Marc (Rully)
- * Madame REYNAL Sophie (Senlis)
- * Madame TEBBI Fadhila (Senlis)

Ne siègeai(en)t pas à l'assemblée mais étai(en)t représenté(s) par le suppléant :

Néant

Avant l'examen de la question par le Conseil Communautaire, le Président vérifie les conditions de quorum : 39 présents, 9 absents et 9 pouvoirs. Il constate que celui-ci est atteint et procède, donc, à l'examen de la question.

Le Président fait un compte-rendu des décisions du Président ou des délibérations du Bureau Communautaire prises en application de la délibération n°2017-CC-02-012 relative à la délégation d'attributions au Président et Bureau.

A) Décisions du Président :

- Décision 2017-038 : Signature avec la société NBB Lease pour la location de matériel téléphonique, soit 3 686,40 euros TTC par an,
- Décision 2017-039 : Signature avec la société Protectas pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le renouvellement des marchés d'assurance, soit 3 600,00 euros TTC,
- Décision 2017-040 : Signature avec le Centre de Gestion de l'Oise pour une mission de conseil en organisation accompagnement ressources humaines suite à fusion, soit 1 540,00 TTC,

B) Délibérations du Bureau Communautaire :

- Délibération 2017-BC-04-019 : Désignation du secrétaire de séance,
- Délibération 2017-BC-04-020 : Adoption du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2017,
- Délibération 2017-BC-04-021 : Convention avec la CCI' de l'Oise,
- Délibération 2017-BC-04-022 : Convention avec SVP,
- Délibération 2017-BC-04-023 : Signature du marché AD'IO17001 eau et assainissement,
- Délibération 2017-BC-04-024 : Demande de subvention à l'ADEME
- Délibération 2017-BC-04-025 : Signature convention service paie avec le CDG60,

Après avoir entendu l'exposé du Président de séance, par un vote au scrutin ordinaire, par 48 voix « POUR », aucune voix « CONTRE », aucune « ABSTENTION » les membres du Conseil Communautaire prennent acte de cet exposé.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois de sa publication, devant le Tribunal Administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 08110, 80077 Amiens Cedex 01.

CS08110, 80077 Amiens
ID : 060-200066975-20171108-DEL2017CC08104-DE

Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois, an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-préfecture,
le: **01 DEC. 2017**
et de l'affichage le : **01 DEC. 2017**

Le Président,

Jérôme BASCHER.

*Per ordre et délégation
le 1^{er} vice-président
Alain Botteglie*



Pour extrait certifié conforme,
Fait à Senlis,
Le **28 NOV. 2017**

Le Président,

Jérôme BASCHER

*Per ordre et délégation
le 1^{er} vice-président
Alain Botteglie.*